

Saint-Corneille. La commune dispose d'un logo et d'un site internet



Michel Pré, maire (à droite), et le groupe d'élus ayant travaillé sur la communication.

Quest-France Publié le 14/07/2022 à 05h05

« **Un nouveau logo servira dorénavant dans l'ensemble de nos communications** », annonce Christelle Levasseur, première adjointe au maire. Les trois coqs rappellent le blason de la famille Haëntjens. Leurs têtes sont tournées vers la droite, signe d'avenir et de dynamisme. La couleur bordeaux des crêtes évoque la couleur du mobilier urbain alors que le gris foncé des corps et du texte renvoie à l'aménagement du centre bourg.

« **Engagement fort de notre programme électoral, le site internet était attendu. Nous avons voulu un site simple d'utilisation.** » Dès la première page, apparaissent un flash info, le fil des actualités et l'agenda. La boîte à idées va permettre aux Cornéliens de faire part aux élus de leurs attentes. De plus, les infrastructures de la commune ainsi que les artisans et commerçants sont accessibles depuis une carte interactive. Il est également possible d'obtenir toutes les démarches en ligne du service public.

Depuis leurs smartphones, les habitants vont bientôt pouvoir consulter l'actualité de la commune, être notifiés des alertes et déclarer des problèmes avec une application mobile (compatible iOS et Android).

Site internet : www.saint-corneille.fr